

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 10 Mars 2025</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 3 mars 2025 DATE D’AFFICHAGE : 4 mars 2025</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 16 Nombre de Conseillers votants : 18</p>
---	--

L’an deux mil vingt-cinq, le lundi 10 mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Nicolas CITEAU) et Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Mesdames Bernadette BROSSEAU et Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Jean-Pierre BUCHEL), Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Monsieur Nicolas CITEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL.

Absente : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE.

Pouvoirs : Monsieur Nicolas CITEAU a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT et Monsieur Jean-Pierre BUCHEL a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU.

Madame Chantal LEYE a été élue secrétaire de séance.

AFFECTATION DES RESULTATS 2024 DU BUDGET PORT DE KERCABELLEC

Vu la délibération approuvant le Compte Financier Unique 2024 du budget Port de kercabellec,

Vu la délibération du 16 décembre 2024 approuvant la clôture du budget Port de Kercabellec et spécifiant que la reprise des résultats de l’exercice 2024 de ce budget sera intégrée au budget principal de la ville,

Il convient d’affecter les résultats 2024 du budget port de Kercabellec au budget principal de la ville.

Vu les excédents de clôture du budget port de Kercabellec de l’exercice 2024

Il est proposé d’affecter une somme de 13 707,88 € en excédent de fonctionnement reporté (RF-002) au budget ville et une somme de 200 084,87 € en excédent d’investissement reporté (RI – 001) au budget ville.

La commission finances du 24 février 2025 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal vote, à l’unanimité, l’affectation des résultats au budget ville 2025 de la façon suivante :

- 13 707,88 € en excédent de fonctionnement reporté (RF 002)
- 200 084,87 € en excédent d’investissement reporté (RI 001)

Reçu au contrôle de légalité

le 11/03/2025

Publié ou notifié

le 13/03/2025

Le Maire,

Mesquer/delib/2025/03/10/7.1.2/CMM

Jean-Pierre BERNARD
Maire


